



2 jours en
avril
et 1 jour en
mai

DEVELOPPER LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES DES JEUNES

Contexte

Les compétences psychosociales sont reconnues comme des facteurs protecteurs par rapport à l'entrée dans les conduites à risques à l'adolescence (consommation de produits psychoactifs, comportements violents, ...), et sont aussi des compétences clés du socle commun pour l'Éducation Nationale.

« Elles sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. » (Organisation Mondiale de la Santé - Division de la santé mentale et de la prévention des toxicomanies – 1993)

Les compétences psychosociales sont au nombre de dix :

- Savoir résoudre les problèmes / Savoir prendre les décisions,
- Avoir une pensée créative / Avoir une pensée critique,
- Savoir communiquer efficacement / Être habile dans les relations interpersonnelles,
- Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres,
- Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions.

Objectifs

Cette formation s'adresse aux professionnels des secteurs de la santé, de l'éducation, du social, souhaitant renforcer les CPS de jeunes de 12 à 18 ans dans le cadre d'actions collectives.

- Savoir se repérer dans le concept de « compétences psychosociales » (CPS)
- Situer l'apport du développement des CPS dans une démarche de prévention, d'éducation pour la santé et de promotion de la santé
- Construire son cadre de références pour mettre en œuvre ce type de programme dans son institution
- Se repérer dans la conduite d'une séance CPS
- Expérimenter et savoir animer quelques activités de renforcement des CPS
- Manipuler les repères de la formation pour faire avancer son projet

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de mettre en place des projets de renforcement des compétences psychosociales auprès de leur public.





Programme

Au cours de ces journées de formation seront abordés, entre autres,

Les ancrages théoriques :

- Les compétences psychosociales définies par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé)
- Education pour la santé et Promotion de la santé

Les prises de risque à l'adolescence : rôle des CPS

Les repères méthodologiques et les critères d'efficacité pour l'implantation d'un projet CPS

Les repères pédagogiques pour conduire une séance

- Le contenu et la progression pédagogiques
- Le cadre et les règles de fonctionnement
- Les attitudes éducatives qui favorisent le développement des CPS

Les outils d'intervention sur les CPS

L'évaluation

Les journées sont interactives et participatives et demandent l'implication de chacun à sa mesure. La dynamique du groupe et la cohérence de la formation nécessitent d'être présent à l'ensemble des journées et nous serons vigilantes également au respect des horaires.

Intervenantes

Emilie PROVOST et Magaly
CARCHEREUX, chargées de mission à
l'Ireps Pays de la Loire pôle Vendée

**La Roche-sur-Yon,
06, 09 avril et 25 mai 2018**

Inscription et renseignements :
IREPS Pôle Vendée
ireps85@irepspdl.org
02 51 62 14 29

S'inscrire en ligne

Formation financée dans
le cadre de la Plateforme
Régionale Prévention
Promotion de la santé